



Cas pratique engagement d'honneur ?

Par **iopca**, le **15/01/2008** à **15:18**

Bonjour,

J'ai un cas pratique à étudier et je ne suis pas sûre de la direction que je prends pour le résoudre et surtout comment le résoudre. Je vous le soumetts....

Aux dernières élections régionales, Mme X s'est présentée en tant que candidate de l'association "vivre mieux". Elle s'était engagée, avant les élections, à verser, en cas de succès, sous forme de règlements de la somme de 40 000 € qui correspond aux dépenses de sa campagne. Mme X est élue mais elle ne paie pas la somme à l'association qui l'a assignée aussitôt en paiement. Elle vous demande votre avis sur le risque qu'elle encourt d'être condamnée à payer la somme.

Merci de m'aider au plus vite !!!

iopca